

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS

(1)

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE ST JEAN DE MAURIENNE

M14

BUDGET PRIMITIF

(2)

Voté par nature

ANNEE 2 012

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, supplémentaire ou d'une décision modificative

p. 0	I - Informations générales
p. 4	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 4	B - Modalités de vote du budget
p. 6	II - Présentation générale du budget
p. 6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p. 8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 10	B2 - Balance générale du budget - Recettes
p. 11	III - Vote du budget
p. 11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p. 14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p. 16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p. 19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p. 22	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

A N N E X E S		Joint	Sans objet
p. 46	IV - Annexes	X	
p. 46	A - Eléments du bilan	X	
p. 46	A2.1 - Etat de la dette- Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p. 0	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financier l'emprunt d'un autre organisme		X
p. 0	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p. 0	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p. 0	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p. 0	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p. 0	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p. 48	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
p. 0	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (Typologie)		X
p. 0	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p. 0	A4 - Etat des provisions		X
p. 0	A5 - Etalement des provisions		X
p. 51	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p. 52	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p. 0	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)		X
p. 0	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest, (2)		X
p. 0	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p. 0	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest (3)		X
p. 0	A8 - Etat des charges transférées		X
p. 0	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p. 0	B - Engagements hors bilan		X
p. 50	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
p. 0	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
p. 0	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p. 0	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p. 0	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p. 0	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p. 0	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p. 0	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p. 0	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p. 0	B3 - Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale		X
p. 0	C - Autres éléments d'informations		X
p. 53	C1 - Etat du personnel	X	
p. 0	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p. 0	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p. 0	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p. 0	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p. 0	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p. 0	D - Décisions en matière des taux de contribution directes - Arrêté et signatures		X
p. 0	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p. 54	D2 - Arrêté et signatures	X	

Commune	BUDGET
---------	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERE	A

Informations statistiques	Valeurs

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par habitant (Population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes					
Taxe professionnelle					
4 Taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
8 bis			

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R.5722-1 du CGCT).

Pour les caisses de écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3), Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération N° du)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après vote du compte administratif N-1

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	AI

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 073 660,61	1 874 058,00
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		199 602,61
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 073 660,61	2 073 660,61

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 063 237,61	1 476 233,81
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 923 007,00	2 723 409,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	213 398,20	
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 199 642,81	4 199 642,81

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 273 303,42	6 273 303,42
----------------------------	--------------	--------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	593 918,00		598 223,00	598 223,00	598 223,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIM	627 100,00		681 900,00	681 900,00	681 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	234 700,00		205 500,00	205 500,00	205 500,00
Total des dépenses de gestion courante		1 455 718,00		1 485 623,00	1 485 623,00	1 485 623,00
66	CHARGES FINANCIERES	46 000,00		96 000,00	96 000,00	96 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 000,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PR					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 514 718,00		1 591 123,00	1 591 123,00	1 591 123,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	136 105,00		370 746,61	370 746,61	370 746,61
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTR	110 270,00		111 791,00	111 791,00	111 791,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		246 375,00		482 537,61	482 537,61	482 537,61
TOTAL		1 761 093,00		2 073 660,61	2 073 660,61	2 073 660,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 073 660,61
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET	46 600,00		56 734,00	56 734,00	56 734,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 092 446,00		1 166 200,00	1 166 200,00	1 166 200,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	346 947,00		326 174,00	326 174,00	326 174,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	136 900,00		166 850,00	166 850,00	166 850,00
Total des recettes de gestion courante		1 632 893,00		1 725 958,00	1 725 958,00	1 725 958,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000,00		8 400,00	8 400,00	8 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00		24 500,00	24 500,00	24 500,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PRO					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 644 893,00		1 758 858,00	1 758 858,00	1 758 858,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTR	116 200,00		115 200,00	115 200,00	115 200,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		116 200,00		115 200,00	115 200,00	115 200,00
TOTAL		1 761 093,00		1 874 058,00	1 874 058,00	1 874 058,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	199 602,61
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 073 660,61
--	---------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

367 337,61

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf. IB - modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires

(5) D023 = R021 ; D1040 = RF042 ; R1040 = DF042 ; D1041 = R1041 ; DF043 = RF043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissements, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'adjonction réalisés sur les biens reçus en affectation

(8) A servir uniquement dans le cas où une collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération R1 021 + R1 040 - D1 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 200,00		11 600,00	11 600,00	11 600,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	4 211 677,00	2 923 007,00	771 807,61	771 807,61	3 694 814,61
	Total des dépenses d'équipement	4 254 877,00	2 923 007,00	818 407,61	818 407,61	3 741 414,61
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	238 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	94 551,29				
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	332 551,29		122 000,00	122 000,00	122 000,00
45X-1	Total des opérations pour comptes de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 587 428,29	2 923 007,00	940 407,61	940 407,61	3 863 414,61
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE CHAPITRES	116 200,00		115 200,00	115 200,00	115 200,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 200,00		7 630,00	7 630,00	7 630,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	151 400,00		122 830,00	122 830,00	122 830,00
	TOTAL	4 738 828,29	2 923 007,00	1 063 237,61	1 063 237,61	3 986 244,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+	213 398,20
	=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 199 642,81
---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	561 063,00	280 000,00	223 703,00	223 703,00	503 703,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 482 389,00	2 141 409,00	357 965,00	357 965,00	2 499 374,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	4 043 452,00	2 421 409,00	581 668,00	581 668,00	3 003 077,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	103 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	355 000,00		213 398,20	213 398,20	213 398,20
138	Autres subventions d'investissement non transférées					
165	Dépôts et cautionnements reçus	-9 198,71		1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 000,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	302 000,00	302 000,00			302 000,00
	Total des recettes financières	774 801,29	302 000,00	404 398,20	404 398,20	706 398,20
45X-2	Total des opérations pour comptes de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 818 253,29	2 723 409,00	986 066,20	986 066,20	3 709 475,20
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	136 105,00		370 746,61	370 746,61	370 746,61
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE CHAPITRES	110 270,00		111 791,00	111 791,00	111 791,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 200,00		7 630,00	7 630,00	7 630,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	281 575,00		490 167,61	490 167,61	490 167,61
	TOTAL	5 099 828,29	2 723 409,00	1 476 233,81	1 476 233,81	4 199 642,81

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+	
	=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 199 642,81
---	--------------

Pour information : Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	367 337,61
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	598 223,00		598 223,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	681 900,00		681 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	205 500,00		205 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	96 000,00		96 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 500,00		9 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		111 791,00	111 791,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		370 746,61	370 746,61
Dépenses de fonctionnement - Total		1 591 123,00	482 537,61	2 073 660,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 073 660,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		19 200,00	19 200,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non)	122 000,00		122 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS)			
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 694 814,61		3 694 814,61
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	11 600,00	7 630,00	19 230,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	35 000,00		35 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		96 000,00	96 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET			
45..1	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTES DE TIE			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
3..	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		3 863 414,61	122 830,00	3 986 244,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

213 398,20

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 199 642,81

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00		10 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT	56 734,00		56 734,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE		96 000,00	96 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 166 200,00		1 166 200,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	326 174,00		326 174,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	166 850,00		166 850,00
76	PRODUITS FINANCIERS	8 400,00		8 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 500,00	19 200,00	43 700,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 758 858,00	115 200,00	1 874 058,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	199 602,61
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 073 660,61
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1)	190 000,00		190 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	503 703,00		503 703,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non	2 500 374,00		2 500 374,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS A			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		7 630,00	7 630,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		111 791,00	111 791,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILIS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCK ET			
45..2	Total des opérations pour comptes de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
3..	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		370 746,61	370 746,61
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	302 000,00		302 000,00
Recettes d'investissement- Total		3 496 077,00	490 167,61	3 986 244,61

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	213 398,20
-----------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 199 642,81
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	593 918,00	598 223,00	598 223,00
60611	Eau et assainissement	16 600,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	55 000,00	57 000,00	57 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	41 950,00	42 550,00	42 550,00
60621	Combustibles	35 000,00	41 000,00	41 000,00
60622	Carburants	8 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	24 000,00	25 000,00	25 000,00
60631	Fournitures d'entretien	21 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 300,00	2 600,00	2 600,00
60633	Fournitures de voirie	9 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	2 600,00	2 650,00	2 650,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	6 200,00	6 200,00
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèques)	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6067	Fournitures scolaires	12 900,00	12 975,00	12 975,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	5 700,00	5 700,00
611	Contrats de prest. avec des entreprises	10 220,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières		1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	10 000,00	10 000,00
61522	Bâtiments	17 500,00	10 050,00	10 050,00
61523	Voies et réseaux	13 000,00	11 000,00	11 000,00
61524	Bois et forêts	148 498,00	142 298,00	142 298,00
61551	Matériel roulant	19 000,00	19 000,00	19 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	15 500,00	12 000,00	12 000,00
616	Primes d'assurance	10 000,00	38 500,00	38 500,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Verst. à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	600,00	600,00	600,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6237	Publications	5 800,00	7 500,00	7 500,00
6247	Transports collectifs	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 900,00	1 300,00	1 300,00
6282	Frais de gardien.(église, forêt et bois)	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	1 100,00	1 100,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	6 000,00	6 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
63512	Taxes foncières	21 000,00	22 000,00	22 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	627 100,00	681 900,00	681 900,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00		
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	6 200,00	7 500,00	7 500,00
6411	Personnel titulaire	358 000,00	389 000,00	389 000,00
6413	Personnel non titulaire	33 000,00	50 000,00	50 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	29 000,00	14 600,00	14 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	70 000,00	90 500,00	90 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	72 000,00	79 000,00	79 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	4 200,00	4 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6456	Versement au F.N.C.supplément familial	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6458	Cotisations aux autres organismes soc.	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 200,00	1 800,00	1 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 700,00		
6488	Autres charges	20 000,00	20 000,00	20 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	234 700,00	205 500,00	205 500,00
6531	Indemnités	58 000,00	57 300,00	57 300,00
6532	Frais de mission	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	3 600,00	3 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00		
6541	Créances admises en non-valeur		4 200,00	4 200,00
6554	Contributions aux organismes de regroup.	32 600,00	28 900,00	28 900,00
657362	C.C.A.S.	28 000,00	19 000,00	19 000,00
6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	100 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 455 718,00	1 485 623,00	1 485 623,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES	46 000,00	96 000,00	96 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 000,00	70 000,00	70 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	26 000,00	26 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 000,00	9 500,00	9 500,00
6718	Autres charges excep. Opérations gestion	8 000,00	4 500,00	4 500,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 514 718,00	1 591 123,00	1 591 123,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	136 105,00	370 746,61	370 746,61
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	110 270,00	111 791,00	111 791,00
6811	Dotations amortissements immobilisations	110 270,00	111 791,00	111 791,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		246 375,00	482 537,61	482 537,61

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 761 093,00	2 073 660,61	2 073 660,61
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 073 660,61
--	---------------------

DETAIIL DU CALCUL DES ICNE AU COMPTE 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf JB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation");

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remb.sur rémunérations du personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES	46 600,00	56 734,00	56 734,00
7023	Menus produits forestiers	100,00	100,00	100,00
70311	Conces. dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 500,00	1 500,00
7067	Redevances et droits serv. Périscolaires	5 000,00	3 000,00	3 000,00
70872	Rbst frais-budgets annexes,régies munic.	14 800,00	25 834,00	25 834,00
7088	Autres produits d'activités annexes	25 700,00	26 300,00	26 300,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 092 446,00	1 166 200,00	1 166 200,00
7311	Contributions directes	671 000,00	720 000,00	720 000,00
7321	Attribution de compensation	330 346,00	325 000,00	325 000,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	48 000,00	49 000,00	49 000,00
7323	FNGIR		34 000,00	34 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	20 000,00	21 000,00	21 000,00
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique	2 000,00	1 200,00	1 200,00
7381	Taxe additionnelle droits de mutation	20 000,00	15 000,00	15 000,00
7388	Autres taxes diverses	1 100,00	1 000,00	1 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	346 947,00	326 174,00	326 174,00
7411	Dotation forfaitaire	161 173,00	182 000,00	182 000,00
74121	Dot.de solidarité rurale 1ère fraction	20 000,00	20 000,00	20 000,00
745	Dotation spéciale au titre instituteurs	2 800,00		
74718	autres	15 800,00	17 100,00	17 100,00
7473	Départements	43 574,00	43 574,00	43 574,00
7478	Autres organismes	12 000,00	5 000,00	5 000,00
748313	Dot.de compens.de la reforme de TP		20 000,00	20 000,00
748314	Dot unique des compens.spécif.TP		7 500,00	7 500,00
74832	Attribution fonds départemental de la T.P.	57 000,00		
74834	Etat - Compensation au titre exon. T. Fon	7 800,00	7 000,00	7 000,00
74835	Etat - Compensation au titre exon. T.Hab	13 000,00	14 000,00	14 000,00
7484	Dotation de recensement	3 800,00		
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	136 900,00	166 850,00	166 850,00
751	Redevances concessions, brevets, licences	8 000,00	8 000,00	8 000,00
752	Revenus des immeubles	104 000,00	120 000,00	120 000,00
758	Produits divers de gestion courante	24 900,00	38 850,00	38 850,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 632 893,00	1 725 958,00	1 725 958,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000,00	8 400,00	8 400,00
761	Produits de participations	10 000,00	8 400,00	8 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	24 500,00	24 500,00
7718	Autres prod. Except. sur opé. De gestion	1 000,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	24 000,00	24 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 644 893,00	1 758 858,00	1 758 858,00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	116 200,00	115 200,00	115 200,00
722	Immobilisations corporelles	97 000,00	96 000,00	96 000,00
777	Quote-part subventions d'investissement	19 200,00	19 200,00	19 200,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		116 200,00	115 200,00	115 200,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 761 093,00	1 874 058,00	1 874 058,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	199 602,61
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 073 660,61
--	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf - Modalités de vote, III
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
 (6) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation');
 (8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires;
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

DETAIIL DU CALCUL DES ICNE AU COMPTE 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 200,00	11 600,00	11 600,00
202	Frais liés à la réal.doc.Urb. et Num. Cadastre		4 500,00	4 500,00
2031	Frais d'études	2 200,00		
205	Concessions & droitssim.,brevets,licenc	2 000,00	7 100,00	7 100,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 000,00	35 000,00	35 000,00
2111	Terrains nus	24 000,00	5 000,00	5 000,00
2115	Terrains bâtis	15 000,00	30 000,00	30 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement	4 211 677,00	771 807,61	771 807,61
101	MATERIEL DIVERS	5 100,00	26 500,00	26 500,00
103	VOIES ET CHEMINS	64 000,00	85 700,00	85 700,00
108	RESEAUX ELECTRIQUES	6 400,00	7 000,00	7 000,00
111	ESPACES VERTS	8 000,00	5 000,00	5 000,00
113	MOBILIER ET MATERIELS ADMINISTRATIFS	2 000,00	2 500,00	2 500,00
118	ZAC	2 000,00		
133	BOIS ET FORETS	14 200,00		
147	MERLON DE VILLARDCLEMENT	5 400,00	1 000,00	1 000,00
148	RESEAUX SECS MONTDENIS	123 877,00		
152	AMENAGEMENT RUE DU BOURG	26 800,00		
155	RESEAUX SECS ROCHELLE CAPITAINE BULARD		273 300,00	273 300,00
156	RESEAUX SECS RUAZ D'EN HAUT		326 707,61	326 707,61
500	MAIRIE	21 600,00	2 500,00	2 500,00
501	MAISON DES JEUNES	7 000,00		
502	ECOLE DE MUSIQUE	3 600,00		
506	ESPACE CULTUREL	3 875 300,00	43 600,00	43 600,00
507	ANCIENNE ECOLE DE MONTDENIS		4 500,00	4 500,00
508	SALLE JOSEPH CHATEL	14 500,00	-6 500,00	-6 500,00
510	ECOLE MATERNELLE	12 800,00		
511	ECOLE ELEMENTAIRE	12 100,00		
530	EGLISE	5 700,00		
536	PRESBYTERE	1 300,00		
	Total des dépenses d'équipement	4 254 877,00	818 407,61	818 407,61
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	238 000,00	122 000,00	122 000,00
1641	Emprunts en euros	237 000,00	121 000,00	121 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS AN			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	94 551,29		
276348	Autres communes	94 551,29		
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		332 551,29	122 000,00	122 000,00
Total des dépenses d'opération pour comptes de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 587 428,29	940 407,61	940 407,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	116 200,00	115 200,00	115 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	19 200,00	19 200,00	19 200,00
13912	Régions	4 800,00	4 800,00	4 800,00
13918	Autres	14 400,00	14 400,00	14 400,00
	Charges transférées	97 000,00	96 000,00	96 000,00
2313	Constructions	97 000,00	96 000,00	96 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 200,00	7 630,00	7 630,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études		7 630,00	7 630,00
2313	Constructions	11 200,00		
2762	Créances transfert droits déduct. TVA	24 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		151 400,00	122 830,00	122 830,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	4 738 828,29	1 063 237,61	1 063 237,61
+			
RESTES A REALISER N-1 (9)			2 923 007,00
+			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			213 398,20
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			4 199 642,81

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf III - Modalités de vote
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à article 192 (cf. chapitre '024 'produit des cessions d'immobilisation");
(8) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks (6)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	561 063,00	223 703,00	223 703,00
1321	Etat et établissements nationaux	270 060,00	6 600,00	6 600,00
1322	Régions	52 203,00	2 203,00	2 203,00
1323	Départements	146 700,00	106 200,00	106 200,00
1328	Autres		53 800,00	53 800,00
1331	D.G.E.	29 700,00		
1335	Particip. Pour non réalis. Aires station.	7 500,00		
1342	Amendes de police	53 000,00	53 000,00	53 000,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	1 900,00	1 900,00	1 900,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 482 389,00	357 965,00	357 965,00
1641	Emprunts en euros	3 383 015,00	258 591,00	258 591,00
16818	Autres prêteurs	99 374,00	99 374,00	99 374,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement			
Total des recettes d'équipement		4 043 452,00	581 668,00	581 668,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	458 000,00	403 398,20	403 398,20
10222	F.C.T.V.A.	93 000,00	170 000,00	170 000,00
10223	T.L.E.	10 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	355 000,00	213 398,20	213 398,20
138	Autres subventions d'investissement non transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus	-9 198,71	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANT			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 000,00		
2762	Créances transfert droits déduct. TVA	24 000,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	302 000,00		
Total des recettes financières		774 801,29	404 398,20	404 398,20
Total des recettes d'opération pour comptes de tiers				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 818 253,29	986 066,20	986 066,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	136 105,00	370 746,61	370 746,61
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	110 270,00	111 791,00	111 791,00
2802	Frais d'études, élabor. Doc. D'urbanisme	13 150,00	13 150,00	13 150,00
28031	Frais d'études	23 300,00	23 300,00	23 300,00
280418	Autres organismes publics	520,00	2 041,00	2 041,00
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00	73 300,00	73 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	35 200,00	7 630,00	7 630,00
2031	Frais d'études	11 200,00		
2313	Constructions	24 000,00	7 630,00	7 630,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		281 575,00	490 167,61	490 167,61

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	5 099 828,29	1 476 233,81	1 476 233,81
---	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 723 409,00
----------------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 199 642,81
---	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
 (2) cf III - Modalités de vote
 (3) Hors restes à réaliser
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
 (5) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042;
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à article 192 (cf. chapitre '024 'produit des cessions d'immobilisation");
 (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
 (8) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 101

LIBELLE : MATERIEL DIVERS

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	30 094,23	a	26 500,00	b 26 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE	30 094,23		26 500,00	26 500,00	
2182	Matériel de transport			21 800,00	21 800,00	
2184	Mobilier			1 000,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelle	30 094,23		3 700,00	3 700,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					

RECETTES (répartition) (pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1323 Départements		
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	26 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 103

LIBELLE : VOIES ET CHEMINS

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	82 306,28	a 2 000,00	85 700,00	b 85 700,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	82 306,28	2 000,00	85 700,00	85 700,00	
2315	Installations, matériel et outillage	82 306,28	2 000,00	85 700,00	85 700,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 53 800,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		53 800,00
1321	Etat et établissements nationaux		53 800,00
1323	Départements		
1328	Autres		
1342	Amendes de police		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	33 900,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 108**LIBELLE : RESEAUX ELECTRIQUES****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	5 830,97	a	7 000,00	b 7 000,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	5 830,97		7 000,00	7 000,00	
2313	Constructions	5 380,80		7 000,00	7 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage	450,17				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	7 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 111**LIBELLE : ESPACES VERTS****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	10 000,00	a	5 000,00	b	5 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	10 000,00		5 000,00	5 000,00	
2313	Constructions	10 000,00		5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 113

LIBELLE : MOBILIER ET MATERIELS ADMINISTRATIFS

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	4 263,90	a 2 000,00	2 500,00	b 2 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI	4 263,90	2 000,00	2 500,00	2 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel inf	4 263,90	2 000,00	2 500,00	2 500,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	4 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 118**LIBELLE : ZAC****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	12 073,25	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	12 073,25				
2313	Constructions	12 073,25				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 133**LIBELLE : BOIS ET FORETS****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	38 806,00	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	38 806,00				
2313	Constructions	38 806,00				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 8 803,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		8 803,00
1321	Etat et établissements nationaux		6 600,00
1322	Régions		2 203,00
1324	Communes		
1326	Autres établissements publics locaux		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	8 803,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 147
LIBELLE : MERLON DE VILLARDCLE MENT

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	8 970,62	a	1 000,00	b	1 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA	8 970,62		1 000,00	1 000,00	
2111	Terrains nus	8 970,62		1 000,00	1 000,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1321	Etat et établissements nationaux		
1322	Régions		
1327	Budget communautaire et fonds structurels		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 148**LIBELLE : RESEAUX SECS****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	198 380,57	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
20418	Autres organismes publics					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	198 380,57				
2313	Constructions	198 380,57				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 51 200,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		51 200,00
1323	Départements		51 200,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	51 200,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 152**LIBELLE : Aménagement rue du B ourg****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	199 219,58	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	199 219,58				
2313	Constructions	199 219,58				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 109 900,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		109 900,00
1321	Etat et établissements nationaux		
1323	Départements		55 000,00
1342	Amendes de police		53 000,00
1346	Participations pour voirie et réseaux		1 900,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	109 900,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 153**LIBELLE : SECURISATION AVENUE DE LA GARE****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	100 366,53	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	100 366,53				
2313	Constructions	100 366,53				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1321	Etat et établissements nationaux		
1331	D.G.E.		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 155**LIBELLE : RESEAUX SECS ROCHELLE CAPITAINE BULARD****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	273 300,00	b 273 300,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			273 300,00	273 300,00	
2313	Constructions			273 300,00	273 300,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	273 300,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 156
LIBELLE : RESEAUX SECS RUAZ D'EN HAUT

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	326 707,61	b 326 707,61	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR			326 707,61	326 707,61	
2313	Constructions			326 707,61	326 707,61	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	326 707,61
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 500**LIBELLE : MAIRIE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	6 964,10	a	2 500,00	b 2 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	6 964,10		2 500,00	2 500,00	
2313	Constructions	6 964,10		2 500,00	2 500,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 501**LIBELLE : MAISON DES JEUNES****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	1 430,72	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	1 430,72				
2313	Constructions	1 430,72				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 502**LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	3 522,22	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	3 522,22				
2313	Constructions	3 522,22				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 506**LIBELLE : ESPACE CULTUREL****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	1 050 954,94	a 2 899 707,00	43 600,00	b 43 600,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			40 000,00	40 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			40 000,00	40 000,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 050 954,94	2 899 707,00	3 600,00	3 600,00	
2313	Constructions	1 050 954,94		2 903 307,00	2 903 307,00	
2315	Installations, matériel et outillage		2 899 707,00	-2 899 707,00	-2 899 707,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 280 000,00	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	280 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	230 000,00	
1322	Régions	50 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 663 307,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 507**LIBELLE : ANCIENNE ECOLE DE MONTDENIS****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	4 500,00	b 4 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR			4 500,00	4 500,00	
2313	Constructions			4 500,00	4 500,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1322	Régions		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	4 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 508**LIBELLE : SALLE JOSEPH CHATEL****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a 14 500,00	-6 500,00	b -6 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR		14 500,00	-6 500,00	-6 500,00	
2313	Constructions		14 500,00	-6 500,00	-6 500,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 510**LIBELLE : ECOLE MATERNELLE****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	27 204,90	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	27 204,90				
2313	Constructions	27 204,90				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 511**LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	78 602,32	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	78 602,32				
2313	Constructions	78 602,32				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1331	D.G.E.		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)**Excédent de financement = (c+d) - (a+b)**

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 523**LIBELLE : VESTIAIRES ET SANITA IRES DES BOURGUIGNON****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					
2313	Constructions					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1321	Etat et établissements nationaux		
1322	Régions		
1323	Départements		
1328	Autres		
1331	D.G.E.		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)**Excédent de financement = (c+d) - (a+b)**

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 530**LIBELLE : EGLISE****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	694,78	a 3 500,00		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO		3 500,00	-3 500,00	-3 500,00	
2031	Frais d'études		3 500,00	-3 500,00	-3 500,00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORALES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	694,78		3 500,00	3 500,00	
2313	Constructions	694,78		3 500,00	3 500,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1323	Départements		
1331	D.G.E.		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	3 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 536

LIBELLE : PRESBYTERE

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	22 620,97	a 1 300,00		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
2031	Frais d'études					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	22 620,97	1 300,00			
2313	Constructions	22 620,97	1 300,00			

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1323	Départements		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 300,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	Objet de la dette	Répartition par prêteur	Période	Année départ	Durée (an)	Taux	Dettes à l'origine	Capital restant dû avant échéance	Intérêts	Capital	Annuités	N° prêt	dernière échéance	MANDAT	Capital restant dû après échéance	Classement Gissler
4	Réhabilitation log Montdenis	CDC (variable)	annuel	2002	20	2,45	91 469,00	56 569,82	1 810,23	4 654,36	6 464,59	1005687	01/06/2022		51 915,46	2A
5	Réhabilitation maison ROL	CDC prêt (variable)	annuel	2001	15	2,55	59 776,02	24 463,37	532,63	4 827,85	5 360,48	0895461	01/02/2015		19 635,52	2A
7	Divers	Banque populaire	annuel	2001	15	5,2	304 898,03	105 085,07	5 464,42	24 308,59	29 773,01	07007631000	27/09/2015		80776,48	1A
8	Travaux infrastructure	C A des Savoie	trim	2002	10	4,55	152 500,00	36 253,03				620146801	15/02/2012		4712,91	1A
			15/02/12						53,61	4 712,91	4 766,52					
9	Travaux	DEXIA	annuelle	2004	15	4	600 000,00	352 094,71	14 083,79	38 212,07	52 295,86	MON225237EU R/0232531/001	01/02/2019		313882,64	1A
10	Palulos appart élément,	CDC	annuelle	2005	10	3,4	18 171,00	8 121,66	255,83	1 936,96	2 192,79	1042033	01/04/2015		6 184,70	2A
11	Palulos appartement Villardélément	CDC	annuelle	2005	15	3,4	35 119,00	23 485,13	739,78	2 297,64	3 037,42	1042032	01/04/2020		21 187,49	2A
13	Rue du Bourg	Caisse d'épargne	trim.	2010	15	3,23	130 000,00	121 373,80				8684938	25/08/2025		121373,8	1A
			25/02/12						967,96	1 766,73	2 734,69					
			25/05/12						953,87	1 780,82	2 734,69					
			25/08/12						939,66	1 795,03	2 734,69					
			25/11/12						925,35	1 809,34	2 734,69					
14	Espace culturel	Bque populaire	trim.	2011	20	4,25	1 000 000,00					1178534				1A
			mars						10 625,00	7 993,65	18 618,65					
			juin						10 540,07	8 078,59	18 618,66					
			septembre						10 454,23	8 164,42	18 618,65					
			décembre						10 367,49	8 251,17	18 618,66					
	TOTAL						1 391 933,05	727 446,59	68 713,92	120 590,13	189 304,05					

AU 1er JANVIER 2012
BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)		A1.8

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5	4				
	84,5	15,5				
	614 806,61 €	112 639,98 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

IV - Annexes -

A2.8 - Etat de la dette - Crédit de trésorerie

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dû au 1/1/N	Intérêts mandats en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie	10/05/11	450000,00			0 €	
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989
 (2) Indiquer le nom des organismes prêteur
 (3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée municipale (l'article L. 2122-2 du CGCT)

ligne de trésorerie ou la de la décision du maire de liser la ligne de trésorerie base d'un montant autorisé par le conseil municipal

**DIRECTION REGIONALE
RHONE-ALPES**

Référence garant : 287611 CMNE DE SAINT JULIEN MONT DENIS
Département : 073 Savoie

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2011	Intérêt courus Int. compensateurs Int. compensatrice Intérêts différés	Quotité garantie %	Créances impayées garanties	Montants en Euro
			(1)	(1)	(1)		(1)	

Emprunteur n° 212072 OPAC DE SAVOIE

Produit : APLCD 11 PLACD 01.02.06 ALL 3 ANS								
0258006	0001740096401000	01/07/1987	01/07/2024	Entité : CDC 7 538,51	925,18	100,00	0,00	
Produit : HLMO 01 PRET HLM ORDINAIRE								
0196549	7310400054776011	25/07/1975	25/07/2015	Entité : CDC 33 272,86	484,23	44,00	0,00	
Produit : HLMOC 01 FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES								
0196593	7310400058046911	25/07/1979	25/07/2019	Entité : CDC 17 267,68	251,30	100,00	0,00	
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL								
1093509		24/08/2007	01/09/2049	Entité : CDC 466 408,16	5 011,34	50,00	0,00	
1093533		24/08/2007	01/09/2059	99 558,81	1 069,72	50,00	0,00	
Produit : RARLD 02 RéA AN RED LIM INT DIFF REV								
0920047		25/12/1999	01/08/2024	Entité : CDC 446 735,14	6 586,29	100,00	0,00	

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
Immeuble Aquilon - 44, rue de la Villette - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48 - Télécopie : 04 72 11 49 25

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2011	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés	Quotité garantie %	Créances impayées garanties
			(1)	(1)	(1)		(1)
Produit : TLA90 03 PLA TRES SOCIAL LIM							
	1011416	01/08/2002	01/11/2032	Entité : CDC 36 215,43	181,08	100,00	0,00
Total Emprunteur n° 212072				1 106 996,59	14 509,14		0,00
Total général de l'encours garanti				1 106 996,59	14 509,14		0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A 6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	483 951,29		244 830,00	I
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C	351 751,29		141 200,00	II
	16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166	238 000,00		122 000,00	
1641	Emprunts en euros	237 000,00		121 000,00	121 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	94 551,29			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A I				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	94 551,29			
020	DEPENSES IMPREVUES				
276348	Autres communes	94 551,29			
	Transferts entre sections = C+D	151 400,00		122 830,00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (C)</i>	19 200,00		19 200,00	
13912	Régions	4 800,00		4 800,00	4 800,00
13918	Autres	14 400,00		14 400,00	14 400,00
	<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>	132 200,00		103 630,00	
	<i>Travaux en régie (E)</i>	132 200,00		103 630,00	
2313	Constructions	97 000,00		96 000,00	96 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études			7 630,00	7 630,00
2313	Constructions	11 200,00			
2762	Créances transfert droits deduct. TVA	24 000,00			
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices(F)</i>				
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>				

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I 244 830,00	213 398,20	IV 458 228,20

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf modalités de vote, III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Op. afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dettes				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A 6.2 DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		710 575,00	302 000,00	680 167,61	III
Ressources propres externes (a)		103 000,00		190 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	93 000,00		170 000,00	170 000,00
10223	T.L.E.	10 000,00		20 000,00	20 000,00
Autres recettes financières (b)		24 000,00			
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	302 000,00			
Transferts entre sections (c)		145 470,00		119 421,00	
2802	Frais d'études, élabor. Doc. D'urbanisme	13 150,00		13 150,00	13 150,00
28031	Frais d'études	23 300,00		23 300,00	23 300,00
280418	Autres organismes publics	520,00		2 041,00	2 041,00
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00		73 300,00	73 300,00
2031	Frais d'études	11 200,00			
2313	Constructions	24 000,00		7 630,00	7 630,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	136 105,00		370 746,61	

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III 680 167,61		213 398,20	V 893 565,81

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 458 228,20
Recettes financières (IV)	V 893 565,81
Solde (recettes - dépenses)	VI=V-IV (6) 435 337,61
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763 et charges transférées (D) (7))	VI- c/2763 - D (6) 331 707,61
Résultat hors charges transférées (V = II + 001)	141 200,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) cf modalités de vote, III
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(6) Indiquer le signe algébrique
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt

**Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres
(c/16449 et c/166)**

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449					
166					

COLLECTIVITE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2012

GRADES	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE				
adjoint administratif 1er classe	C	2	2	
adjoint administratif 2eme classe	C	1	1	
rédacteur	B	1	1	
FILIERE TECHNIQUE				
adjoint technique 2ème classe	C	8	8	7
adjoint technique 1ère classe	C	1	1	
adjoint technique principal 2ème classe	C	2	2	
agent de maîtrise	C	1	1	
agent de maîtrise principal	C	1	1	
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
agent de police	C	1	1	1
FILIERE CULTURELLE				
assistant territorial enseignement artistique	B	1	1	1
FILIERE SOCIALE				
ATSEM 1ère classe	C	2	2	1
TOTAL		21	21	10

ARRETE-SIGNATURES

Nombres de membres en exercice : 19

Nombres de membres présents : 18

Nombres de suffrages exprimés : 18

VOTE : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08 mars 2012

Présenté par le maire,
A St-Julien-Montdenis, le 13 mars 2012



Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Saint-Julien-Montdenis, le 13 mars 2012
Les membres du conseil municipal,

TOURNABIEN Marc, maire

RAVIER Marc,

THIAFFEY Jean-François,

BOIS Yves,

CHARVIN Denis,

DABURON Didier,

DELANGRE Martine,

LEFEVRE Franck,

VALENZANO Martine,

VIARD Marcel,

LESIEUR Evelyne,

BOCHET Marcel,

CHOMAZ Josiane,

BUFFAZ Bernadette,

COLLOMBET Corinne,

DALLA COSTA René,

GROS Danielle,

TRIBAL Marie-Josée,

VARESANO José,